

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 8 décembre 2022

Mise en place d'un pass ZFE Pour en faciliter l'accès aux petits rouleurs

Toulouse Métropole a adopté lors du Conseil du 8 décembre 2022 la mise en place d'un pass ZFE. Il permettra aux automobilistes qui se déplacent occasionnellement à Toulouse de circuler au sein de la ZFE, indépendamment de leur vignette Crit'air.

Ce pass sera limité à 52 jours par an et s'adressera aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, quel que soit leur lieu de résidence. Il s'agit d'une dérogation provisoire d'une durée de trois ans.

Elle vient en complément des aides déployées depuis 2020 par Toulouse Métropole pour financer l'achat d'un vélo (jusqu'à 600€ pour les particuliers et 1.000 pour les professionnels) ou le renouvellement d'un véhicule neuf ou d'occasion (jusqu'à 5.000€ pour les particuliers et 10.000€ pour les professionnels).

Service de presse

Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
service.presse@toulouse-metropole.fr
Espace presse en ligne

Suivez toutes les informations du
service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](#)



Ce communiqué de presse est édité par Toulouse Métropole. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).